

LE Sauverois



Jacques Gariépy
Maire de Saint-Sauveur

2

CONSEIL MUNICIPAL

3TAUX DE TAXATION
PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES
INSPECTION DES IMMEUBLES**4**PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2020

Ville de
Saint-Sauveur



MOT DU MAIRE

C'est avec fierté que nous vous présentons, dans cette édition spéciale du Sauverois, le budget 2020 de la Ville de Saint-Sauveur. Les documents inhérents sont disponibles sur notre site Internet à ville.saint-sauveur.qc.ca. Le 16 décembre 2019, le conseil municipal a adopté le budget pour l'année financière 2020, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022. Le budget équilibré 2020 de la Ville de Saint-Sauveur s'élèvera à 26 565 900 \$. Le taux de taxation résidentiel se chiffrera à 57,81 cents du 100 \$ d'évaluation, en hausse de 2,6 cents, soit 4,7 %. Pour une propriété d'une valeur moyenne de 330 814 \$ à Saint-Sauveur, avec services d'aqueduc et d'égout, le compte de taxes s'établira à 2 461 \$, en hausse de 126 \$.

Parmi les principaux faits saillants de ce budget, mentionnons le maintien du service de déchiquetage de branches à domicile, qui a connu une forte popularité depuis son lancement, en 2019, avec plus de 1 100 inscriptions citoyennes. Concernant le Service de sécurité incendie, une présence en caserne sera assurée, la fin de semaine, par les pompiers et les premiers répondants afin d'optimiser le temps de réponse aux appels d'urgence. Aussi, de nouveaux événements viendront enrichir notre programmation hivernale, et ce, pour le plaisir certain des citoyens et des visiteurs. Enfin, au Service des travaux publics et génie, nous avons mis en place un quart de soir, sur 7 jours, dans le but de maximiser les opérations de déneigement. En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022, plusieurs projets d'envergure seront réalisés afin de pérenniser les infrastructures et les bâtiments municipaux, ainsi que d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des Sauveroises et des Sauverois.

Le budget 2020 en est un responsable et rigoureux, qui reflète notre engagement à maintenir un taux de taxation parmi les plus bas au Québec. Il illustre également notre volonté d'amélioration continue pour tous les aspects touchant l'organisation municipale.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous inviter au prochain déjeuner du maire, qui aura lieu le 5 avril prochain, de 8 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville. Les élus du conseil municipal se joindront à moi pour vous accueillir dans une atmosphère conviviale afin d'échanger sur les sujets qui vous préoccupent et de recueillir vos commentaires et suggestions. Au plaisir de vous y rencontrer.

Jacques Gariépy



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

NOUVEAUTÉ!

Un numéro de télécopieur unique pour joindre tous les services de la Ville : **1 866 313-6267**

HÔTEL DE VILLE

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
Tél. : 450 227-4633
directiongenerale@ville.saint-sauveur.qc.ca
ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DES INCENDIES

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
Tél. : 450 227-9134 ou **911 en cas d'urgence**
incendie@ville.saint-sauveur.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0
Tél. : 450 227-2669, poste 426
bibliotheque@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0
Tél. : 450 227-2669
communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

TENNIS MUNICIPAL

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0
Tél. : 450 227-2669

TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
Tél. : 450 227-5893
travauxpublics@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE L'URBANISME

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
Tél. : 450 227-4633
urbanisme@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
Tél. : 450 227-4633
cdufour@ville.saint-sauveur.qc.ca

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter. Afin d'améliorer le processus décisionnel, chaque membre du conseil est président d'une commission.



Rosa Borreggine



Normand Leroux



Caroline Vinet



Véronique Martino



Daniel Cantin



Judith Gagnon

COMMISSIONS	PRÉSIDENTS
Commission des travaux publics et génie	Rosa Borreggine
Commission de la sécurité incendie	Normand Leroux
Commission de l'environnement	Caroline Vinet
Commission de la vie communautaire	Véronique Martino
Commission des finances et budget	Daniel Cantin
Commission de l'urbanisme	Judith Gagnon

TAUX DE TAXATION

PRINCIPAUX TAUX DE TAXES ET TARIFS

	2020	2019
Taxes à l'évaluation (/100\$)		
Foncière résidentielle	0,57810 \$	0,55220 \$
Foncière non résidentielle	1,52690 \$	1,45850 \$
Foncière terrains vagues desservis	1,15620 \$	1,10440 \$
Entretien du réseau d'égout	0,01788 \$	0,01649 \$
Égout pluvial - Dette	0,01067 \$	0,01084 \$
Tarifs (par logement ou local commercial)		
Eau		
Résidentiel	145 \$	125 \$
Commercial (189m ³ à 3 000m ³) (/m ³)	0,612 \$	0,526 \$
Commercial (excédent de 3 000m ³) (/m ³)	0,685 \$	0,589 \$
Assainissement des eaux usées		
Résidentiel	87 \$	88 \$
Commercial 1	98 \$	100 \$
Commercial 2	200 \$	203 \$
Matières résiduelles		
Résidentiel	222 \$	205 \$
Commercial - base	120 \$	86 \$
Commercial - ordures et matières organiques	variable	variable

INSPECTION

DES IMMEUBLES



Saviez-vous qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, les municipalités ont l'obligation de faire vérifier, au moins à tous les neuf ans (article 36.1), les données de chacun des immeubles inscrites au rôle d'évaluation de leur territoire?

Afin de se conformer à cette disposition législative, des inspecteurs de la firme d'évaluateurs Évimbec visitent actuellement les maisons, bâtiments et édifices situés sur le territoire de Saint-Sauveur. Ils ont comme mandat de photographier et d'inspecter l'intérieur et l'extérieur des immeubles.

Comment reconnaître les inspecteurs d'Évimbec?

Chacun des inspecteurs possède une carte d'identité, avec photo, émise par la MRC des Pays-d'en-Haut, ainsi qu'une lettre d'autorisation de la Ville de Saint-Sauveur.

Les visites des résidences et des commerces ont lieu du lundi au samedi, à compter de 9 h. Pour toute question à propos de ce processus, communiquez avec la Ville de Saint-Sauveur au 450 227-4633.

PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

Les comptes de taxes supérieurs à 300 \$ sont payables en quatre versements égaux. Les dates d'échéance pour chacun de ces versements sont les suivantes : le 11 mars, le 11 mai, le 11 juillet et le 11 septembre 2020. À noter que si le montant du compte de taxes est de 300 \$ ou moins, il devra être acquitté en totalité au plus tard le 11 mars 2020.

MODES DE PAIEMENT

PAR INTERNET : Le paiement peut être effectué en ligne auprès des institutions financières participantes.

Voici les étapes à suivre :

- Ajoutez la Ville de Saint-Sauveur dans la liste de vos fournisseurs.
- Inscrivez le numéro de matricule (la série de 18 chiffres, incluant les zéros, mais sans trait d'union).

EN PERSONNE : Présentez-vous à l'hôtel de ville pendant les heures ouvrables au 1, place de la Mairie, à Saint-Sauveur. Les modes de paiement acceptés sont les suivants : carte de débit, argent comptant, chèque.

PAR LA POSTE : Faites-nous parvenir vos coupons de remise, accompagnés de mandats-poste ou de chèques postdatés, libellés à l'ordre de la Ville de Saint-Sauveur, à l'adresse suivante : 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6

DES QUESTIONS?

Veillez joindre le Service des finances au 450 227-4633.

PAIEMENT PAR INTERNET : trouvez-nous en inscrivant le terme « SAUVEUR » lors de votre recherche.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

REVENUS	2020	2019
Taxes	22 250 800 \$	20 909 000 \$
Paiement tenant lieu de taxes	59 100 \$	54 200 \$
Transferts	454 200 \$	321 200 \$
Services rendus aux municipalités	1 065 200 \$	1 040 500 \$
Autres services rendus	511 100 \$	502 300 \$
Imposition de droits	1 679 900 \$	1 493 400 \$
Amendes et pénalités	377 200 \$	408 800 \$
Intérêts	133 400 \$	119 200 \$
Autres revenus	35 000 \$	35 000 \$
	26 565 900 \$	24 883 600 \$

DÉPENSES	2020	2019
Administration générale	3 733 400 \$	3 514 300 \$
Sécurité publique	5 009 800 \$	4 741 100 \$
Transport	5 355 900 \$	5 096 400 \$
Hygiène du milieu	4 154 600 \$	3 764 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 529 600 \$	1 496 800 \$
Loisirs et culture	3 728 600 \$	3 412 700 \$
Service de dette et frais financiers	2 281 500 \$	2 062 900 \$
Affectation du surplus	(450 000) \$	(356 200) \$
Immobilisations financées à même les taxes	957 000 \$	900 000 \$
Autres affectations et divers	265 500 \$	250 700 \$
	26 565 900 \$	24 883 600 \$

QUOTES-PARTS	2020	2019
Régie d'assainissement des eaux usées	447 000 \$	451 200 \$
Sûreté du Québec	3 290 800 \$	3 204 800 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	2 461 300 \$	2 208 000 \$
	6 199 100 \$	5 864 000 \$

BUDGET DU DÉNEIGEMENT INCLUS DANS TRANSPORT	2020	2019
Enlèvement de la neige	1 706 800 \$	1 369 500 \$

INVESTISSEMENTS	2020
Infrastructures	
Aménagement de lieux d'apports volontaires	60 000 \$
Bordures et trottoirs	35 000 \$
Compteurs d'eau résidentielle	44 100 \$
Drainage et pavage	450 000 \$
Infrastructures pour la gestion des eaux pluviales	1 165 000 \$
Mise à niveau de stations de pompage et fibre optique	2 594 000 \$
Ponceau de la décharge du Lac-des-Becs-Scie Est	100 000 \$
Réfection et pavage de rues - secteur non urbanisé	4 350 000 \$
Réfection et pavage de rues privées	2 050 000 \$

Bâtiments	
Réaménagement (hôtel de ville)	98 000 \$
Mise aux normes domotique (hôtel de ville)	184 500 \$
Réfection de la toiture (2, place de la Mairie)	90 000 \$

Équipements et divers	
Parcs et patinoires	115 000 \$
Sécurité incendie	23 200 \$
Technologies de l'information	98 200 \$
Voirie	222 500 \$
Divers	2 500 \$

Véhicules	
Urbanisme et environnement	45 000 \$
Voirie	975 000 \$

Terrain	
Acquisition de terrains pour sentiers ou préservation	200 000 \$
	12 902 000 \$

SOURCES DE FINANCEMENT	2020
Taxes foncières (à même l'exploitation)	957 000 \$
Fonds de roulement	400 000 \$
Fonds de parcs	36 800 \$
Surplus accumulé	190 000 \$
Règlement d'emprunt (ensemble)	7 385 500 \$
Règlement d'emprunt (secteur)	1 635 000 \$
Subventions	2 290 000 \$
Contribution de municipalités partenaires	7 700 \$
	12 902 000 \$